

Journal des traducteurs Translators' Journal

La pêche sportive

Paul Larose

Volume 5, numéro 2, 2e trimestre 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057924ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057924ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Larose, P. (1960). La pêche sportive. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 5(2), 45–47. <https://doi.org/10.7202/1057924ar>

LA PÊCHE SPORTIVE

Paul LAROSE, Ottawa*

Rares sont ceux qui échappent aux premières manifestations d'une saison dont les signes avant-coureurs sont nombreux et séduisants. Oubliant ceux que donne la nature pour ne m'arrêter qu'à ceux qui frappent tous les passants dans les rues d'une ville, je constate la présence de nombreux étalages d'engins de pêche de tous genres aux montres des magasins d'articles de sport. Les lacs étaient encore immobiles sous leur prison de glace et les banes de neige accumulés par l'hiver n'étaient pas encore fondus aux flancs des montagnes que les amateurs s'arrêtaient déjà, fascinés par ce luxe d'objets multiformes et multicolores destinés, d'abord, à prendre les pêcheurs et, ensuite, à prendre du poisson.

Il suffit de remarquer l'expression lointaine de ceux qui contemplant l'arsenal halieutique déployé sous leurs yeux pour savoir que le virus de la pêche a commencé son oeuvre. Comme des millions d'autres personnes sur le continent américain, et ailleurs, je suis très sensible à l'attrait de ces montres mais si la pêche sportive me fascine la pêche commerciale m'enchaîne.



La tyrannie du métier porte toujours le traducteur à . . . à traduire, quoi ! C'est pourquoi, dans le domaine de la pêche sportive comme hélas dans tant d'autres, on ne peut s'empêcher de déplorer l'insuffisance du vocabulaire des Canadiens de langue française, écrasés qu'ils sont par la production américaine, les notices anglaises qui accompagnent tous les articles de pêche, les catalogues, les revues sportives, etc., etc. Je me propose donc de traiter du vocabulaire de la pêche sportive, mais je ne ferai guère qu'effleurer le sujet, quitte à y revenir plus tard.

Moins pur que celui de la vénerie, art bien français, le vocabulaire de la pêche sportive a subi en France l'influence des Anglais qui pendant des siècles ont été les premiers dans le double domaine de la fabrication des engins et de la pratique de la pêche sportive.

Il y a vingt-cinq ans tout au plus, le propriétaire d'un magasin qui s'intitulait «Au pêcheur écossais» me recommandait, en plein Paris, des articles de fabrication anglaise ou américaine, de préférence aux produits français. Mais les temps ont changé et la valeur de la technique française dans le domaine de la pêche sportive est maintenant reconnue sur le plan international. Ici et là, cependant, on relève la trace de l'influence an-

* M. Paul Larose est Chef du Service de traduction au Ministère des Pêcheries, Ottawa; son article est reproduit du Bulletin de l'Association Technologique d'Ottawa.

glaise, perpétuée par la conservation de plusieurs mots, dont *backing, devon, hackle, kelt, pick-up, plug, pool, pumping, smolt, spinning, tackle, tailing, teaser, tinsel, trolling, upstream, wader*, pour n'en citer que quelques-uns.

D'autre part, le vocabulaire français de la pêche sportive fourmille d'expressions simples et justes que nos pêcheurs auraient intérêt à adopter pour remplacer les tournures lourdes et souvent fautives qu'ils se sont fabriquées tant bien que mal et faute de mieux, pour rendre des termes et des phrases d'origine anglaise ou américaine.

Il ne saurait être question d'épuiser le sujet dans un article comme celui-ci ; aussi, pour employer un terme de pêche, me bornerai-je à l'amorcer seulement. Commençons par le tout début et supposons qu'il s'agisse d'équiper un débutant pour la pêche, tout en lui apprenant le vocabulaire et la pratique de cet art passionnant.



Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la *canne* et le *moulinet* ne sont pas indispensables pour certaines pêches et le matériel le plus économique se réduit à la *ligne*, au *plomb* et à l'*hameçon*, il va sans dire, *boëtté, appâté* ou *garni* d'une *esche* quelconque. Pour plus de commodité, la ligne sera enroulée autour d'un *plioir* (winder) solide ou à claire-voie, ce qui empêche les *emmêlements*¹ durant l'usage et favorise le séchage de la ligne lorsqu'on a fini de s'en servir.

Avec ce matériel extrêmement réduit, on peut faire la pêche dite *au coup* (le coup étant une bonne place pour la pêche) au bord des rivières ou des lacs, sur les ponts et les quais, ou encore en bateau. Dans le premier cas, le plomb sera généralement fixé au bout de la ligne et l'hameçon un peu plus haut, directement sur la ligne ou au bout d'un *avançon* ou *empile*, qui l'en éloignera un peu. La ligne prête pour la pêche sera lancée à la manière d'une fronde et le pêcheur sentira la *touche* (strike ou bite) en tenant le fil entre les doigts. Si l'on dispose d'un bateau, le plomb (ne pas dire calant, de l'anglais *sinker*) pourra être fixé au-dessus de l'hameçon ou *haim* (un bon vieux mot français encore employé dans la région de Québec) qui sera maintenu sous le bateau, près du fond ou entre deux eaux, à la profondeur jugée la plus propice, selon la température de l'eau ou l'espèce de poisson recherchée. Ajoutons que « pêcher au coup » signifie aussi pêcher avec une ligne dont l'hameçon et la *plombée* (charge de plomb d'une ligne) reposent sur le fond.

On pêchera à la *ligne flottante* avec le matériel très simple décrit ci-dessus, grâce à l'emploi d'un *flotteur* ou *bouchon* (float, bob ou bobber) attaché un peu plus haut sur la ligne pour maintenir l'appât (jamais « l'empas ») à une profondeur déterminée par le pêcheur ou encore pour l'éloigner du bord, dans le cas de la pêche à *pied*. Le flotteur joue le double rôle de signaler la touche et d'indiquer l'emplacement de l'esche, par rapport au fond. Flotteur en moins, ce matériel rudimentaire ressemble

¹ Je connais une expression très imagée et bien parisienne pour désigner ce genre d'emmêlement qui m'est familier depuis l'achat d'un certain moulinet dont je tairai la marque ; à Paris, on dit : "faire une perruque" ! R. S.

en plus petit à la corde du pêcheur de commerce et, puisqu'il n'a pas encore été question de l'*épuisette*, il va sans dire qu'il doit être assez robuste pour arracher le poisson d'autorité à son milieu.

Du point de vue technique, les procédés primitifs qui précèdent se rattachent aux pêches dites *sédentaires*, c'est-à-dire où le pêcheur attend le poisson à un endroit déterminé, la pêche au coup étant la plus statique de toutes, par opposition aux pêches dites *actives* où le pêcheur recherche le poisson en se déplaçant sans cesse et en lançant sa ligne en divers endroits. Il s'agit donc de «still-fishing», expression difficile à traduire que nos pêcheurs ont rendue de diverses manières plus ou moins lourdes (pêche à la ligne morte, pêche arrêtée, etc.) et qu'on appelle en France pêche à *soutenir*² tout simplement parce que dans un cas comme dans l'autre, avec ou sans flotteur, le pêcheur soutient sa ligne à la main, en attendant que le poisson morde.

Nous arrivons maintenant à l'emploi de la canne, qui, dans le cas du pêcheur recherchant la simplicité et l'économie plutôt que la finesse et l'agrément, pourra n'être qu'une *gaule* quelconque coupée au bord de la rivière ou du ruisseau et abandonnée une fois la pêche finie. Du point de vue du vocabulaire, cet article de l'équipement du pêcheur donne lieu à plusieurs observations. La vieille expression «manche de ligne», bien connue au Canada, n'est certes pas du mauvais français, mais elle n'est pas courante en France, non plus que le mot «perche» (prononcé «parehe») cher aux Gaspésiens. Il reste donc les mots *gaule* et *canne*, le premier désignant un engin d'une seule pièce, rudimentaire ou travaillé (en anglais «pole»), et le second un *article de pêche* (en anglais «rod») de deux ou plusieurs pièces (appelées *éléments*, *bouts* ou *brins*), susceptible d'être fini avec le plus grand soin et de coûter assez cher.

Les puristes de langue anglaise affirment, d'une part, qu'il est inexact de parler de sa «fishing pole» lorsqu'on dispose d'une canne en bambou refendu, et d'autre part qu'il est prétentieux de donner le nom de «rod» à une simple *gaule*. Les Français me paraissent moins chatouilleux sur ce point et le mot *gaule* est donné comme synonyme de *canne*, bien que ce dernier soit d'un emploi beaucoup plus courant³.

Les principaux termes qu'il faut connaître en parlant d'une canne à pêche, du gros bout au petit, sont : *poignée* (handle), *porte-moulinet* (reel seat), *premier corps* ou *gros brin* (butt), *anneau de départ* (type «bridge» lorsqu'il est surélevé) *porcelaine*, *agate* ou *acier*, *anneaux spirales* ou *serpentiformes* (snake guides), *ligatures* (windings), *viroles* (ferrules), *scion* (tip) et *tête de scion* (tip guide).

Le bref exposé qui précède n'est qu'un bien modeste début, mais si les lecteurs ont pu y trouver la solution de quelque question obscure, j'en serai très satisfait. Avec la grâce de Dieu, et la permission du directeur, nous y reviendrons.



² Je trouve pêche à la ligne morte plus joli et plus expressif que pêche à soutenir, pour ma part. R. S.

³ Je crois me souvenir qu'en Bretagne galotte on emploie plutôt *gaule* que *canne*. R. S.